

Décision Générale colonial

Décision n° 96-140-1908 Mutation.

n° 96-140-1908

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 1 juin 1908
Numéro JO n° 140 du 01/07/1908	Date du numéro 1 juillet 1908

TEXTE INTÉGRAL

le bénéfice de l'entrepôt fictif pour les boissons alcooliques, les vins, la bière et les alcools est accordé au Comptoir Européen Baijeot et Cie. dans les conditions prévues par les règlements en vicueur.